

Journal International des Sachants

REVUE SCIENTIFIQUE
PLURIDISCIPLINAIRE



Journal International
des Sachants



Fréquence
TRIMESTRIELLE

ISSN-P : 3079-3009

ISSN-L : 3079-3017

www.revuejds.net

info@revuejds.net

**Volume 2,
Numéro 1,
Février 2026**



**LES ÉDITIONS
CROCO**



**Journal International
des Sachants**



Revue scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Site web: <https://revuejds.net/>

Email : revuejds@gmail.com

Publié en Open Access



Abidjan, République de Côte d'Ivoire

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

INDEXATIONS ET REFERENCEMENTS INTERNATIONAUX

Pour toutes informations sur les indexations et référencements internationaux du **Journal International des Sachants (JDS)**, consultez les bases de données ci-dessous :



<https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>



<https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>



<https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>



<https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-/2526>



<https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants/>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

REVUE ELECTRONIQUE

Journal International des Sachants (JDS)

Revue Scientifique pluridisciplinaire

ISSN-P: 3079-3009 (Print ou imprimé)

ISSN-L: 3079-3017 (Online ou en Ligne)

Equipe Editoriale

Directeur de publication : Les Éditions Croco

Rédacteur en chef : SANOGO Tiantio Epouse BAMBA, INSAAC, Côte d'Ivoire

Chargé de diffusion et de marketing : ETTIEN N'Doua Etienne, UFHB, Côte d'Ivoire

Webmaster : KOUAKOU Kouadio Sanguen, UAO, Côte d'Ivoire

Comité Scientifique

ADOUBI Thierry Hugues, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

ALLABA Djama Ignace, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;

ASSEKA Tchoman François, Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

ASSUÉ Yao Jean-Aimé, Maître de Conférences, Géographie, Université Alassane Ouattara ;

BA Idrissa, Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop ;

BAKAYOKO Mamadou, Maître de Conférence, Université Alassane Ouattara ;

BAMBA Mamadou, Professeur titulaire, Université Alassane Ouattara ;

DIARRASSOUBA Bazoumana, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

FAYE Valy, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

KAMARA Adama, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;

KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférence, Université Félix Houphouët-Boigny ;

KOUASSI Kouakou Siméon, Professeur titulaire, Université de San-Pedro ;

N'DAH Didier, professeur titulaire, Université d'Abomey-Calavi ;

OULAI Jean-Claude, Professeur titulaire, Communication, Université Alassane Ouattara ;

SARR Nissire Mouhamadou, Maître de Conférences, Université Cheikh Anta Diop ;

SILUE Oumar, Maître conférences, Université Alassane Ouattara ;

TOPPE Eckra Lath, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Comité de lecture

AYENON Séka Fernand, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KANGA Kouakou Hermann Michel, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 KAZON Diescieu Aubin Sylvere, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 KONAN Koffi Syntor, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MAMADOU Bamba, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 MEITÉ Ben Soualiouo, Maître de Conférences, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 OZOUKOU Koudou François, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 SIDIBÉ Moussa, Maître de conférences, Université Alassane Ouattara ;
 SILUE N'tchabétien Oumar, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Amadou, Maître de Conférences, Université de Ségou

Comité de rédaction

AHOUE Jean-Jacques, Assistant, Université de San-Pedro ;
 ASSEKA Tchoman François Maître de conférences, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 BALDÉ Yoro Mamadou, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 BAMBA Fatoumata, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 BROU N'Goran Alphonse, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 COULIBALY Wayarga, Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 COULIBALY Yallamoussa, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DAO Salifou, Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 DJE Yao Lopez, Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 DJIGUE Sidjé Edwige Françoise, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 DJOKOURI Innocent, Maître-Assistante, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 GBOLA serge Arnaud, Maître Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 EHILE Kadja Olivier Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 GUEYE Yoro Emmanuel, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;

KAZIO Djidjé Jean-Jacques, Assistant, Université de Bondoukou ;
 KONE Kiyali, Maître Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 KONE Kpassigué Gilbert, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 KONE Tchima Rolland, Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara ;
 KONE Tiégbè Gaston, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 KOUAME Affoua Eugénie, Assistante, IHAAA, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 LOBA Léon Fabrice, Attaché de Recherche, Institut d'Histoire d'Art et d'Archéologie Africain (IHAAA) ;
 MOULARET Renaud-Guy Ahioua, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 N'DAYE El Hadj Amadou Ba, Maître-Assistant, FASTEF, Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
 SANOGO Tiantio épouse BAMBA, Maître-Assistante, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 SYLLA Makémissa, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 TIE BI Galla Guy Rolland Maître-Assistant, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 TOURE Gninin Aïcha, Maître-Assistante, Université Félix Houphouët-Boigny ;
 TOURE Kignigouoni Dieudonné Espérance, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 TRAORE Fanta, Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 TRAORE Sogotienin Ramata, Maître-Assistant, Université Péléforo Gon Coulibaly ;
 YAO Elisabeth, Maître-Assistante, Université Alassane Ouattara ;
 YOKORE Zibé Nestor, Maître-Assistant, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ;
 ZABSONRE Moussa, Maître-Assistant, Université Yembila Abdoulaye Toguyeni.

COORDINATEUR GENERAL DU NUMERO :

AYENON Séka Fernand
Maître de conférences CAMES,
Université Félix Houphouët-Boigny

.....

Contacts JDS

Site web: <https://revuejds.net/>
Email : revuejds@gmail.com
Tél. : + 225 0779360611 / 07480453267

.....

Indexations et référencements internationaux :

Sjifactor: <https://sjifactor.com/passport.php?id=24370>

ARI : <https://journalseeker.researchbib.com/view/issn/3079-3009>

ASCI: <https://ascidatabase.com/masterjournalist.php?v=3079-3009>

IPIndexing: <https://ipindexing.com/journal-details/Journal-International-des-Sachants-2526>

Ent'revues: <https://www.entrevues.org/revues/journal-international-des-sachants>

Impact factor : SJIF 2026 : 5.329

ISSN-P: 3079-3009
ISSN-L: 3079-3017

PRESENTATION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) est une revue scientifique pluridisciplinaire dédiée à la valorisation et à la vulgarisation des résultats de recherches innovantes, de découvertes de pointe et de productions scientifiques originales et pertinentes dans divers domaines scientifiques. Disposant de comité scientifique et de lecture, la revue **JDS** offre ainsi aux chercheurs du monde entier, une plateforme de publication de haute qualité en favorisant le partage des connaissances et de la collaboration au sein de la communauté scientifique.

JDS est une revue évaluée par des pairs (*blind peer review*) et en libre accès "*Open access*" relevant des Editions Croco. Il publie les articles dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales ; Langues et littérature ; Art, patrimoine et culture ; Sciences du Langage et de la Communication ; Sciences Economiques et de Gestion ; Sciences politiques et Juridiques. Dans sa vision d'ouverture, **JDS** encourage la collaboration interdisciplinaire entre les chercheurs de tous les pays africains et du monde.

Les articles proposés doivent respecter la ligne éditoriale de la revue. Ils doivent être originaux et n'avoir jamais fait l'objet d'une acceptation pour publication dans une autre revue à comité de lecture. Ils sont soumis à une sélection initiale par l'éditeur, puis à un processus rigoureux d'évaluation par les pairs en double aveugle avant publication.

PROTOCOLE DE REDACTION DE JDS

Le Journal International des Sachants (JDS) n'accepte que des articles inédits et originaux dans diverses langues notamment en allemand, en anglais, en espagnol et en Français. Le manuscrit est remis à deux instructeurs, choisis en fonction de leurs compétences dans la discipline. Le secrétariat de la rédaction communique aux auteurs les observations formulées par le comité de lecture ainsi qu'une copie du rapport, si cela est nécessaire. Dans le cas où la publication de l'article est acceptée avec révisions, l'auteur dispose alors d'un délai raisonnable pour remettre la version définitive de son texte au secrétariat de la revue

Structure générale de l'article :

Le projet d'article doit être envoyé sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, taille 12 et interligne 1,5 pour le corps de texte (sauf les notes de bas de page qui ont la taille 10 et les citations en retrait de 2 cm à gauche et à droite qui sont présentées en taille 11 avec interligne 1 ou simple). Le texte doit être justifié et ne doit pas excéder 18 pages. Le manuscrit doit comporter une introduction, un développement articulé, une conclusion et une bibliographie.

Présentation de l'article :

- Le titre de l'article (15 mots maximum) doit être clair et concis. De taille 14 pts gras, il doit être centré.
- Juste après le titre, l'auteur doit mentionner son identité (Prénom et NOM en gras et en taille 12), ses adresses (institution, e-mail, pays et téléphones en italique et en taille 11)
- Le résumé (200 mots au maximum) présenté en taille 10 pts ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit. Il est donné à la fois en français et en anglais (abstract). Les mots-clés (05 au maximum, taille 10pts) sont donnés en français et en anglais (key words)
- Le texte doit être subdivisé selon le système décimal et ne doit pas dépasser 3 niveaux exemples : (1. - 1.1. - 1.2. ; 2. - 2.1. - 2.2. - 2.3. - 3. - 3.1. - 3.2. etc.)
- Les références des citations sont intégrées au texte comme suit : (L'initial du prénom suivi d'un point, nom de l'auteur avec l'initiale en majuscule, année de publication suivie de deux points, page à laquelle l'information a été prise). Ex : (A. Kouadio, 2000 : 15).
- La pagination en chiffre arabe apparaît en haut de page et centrée.
- Les citations courtes de 3 lignes au plus sont mises en guillemet français («.... »), mais sans italique.

N.B. : Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À partir de ...

ISSN-P: 3079-3009

ISSN-L: 3079-3017

Références bibliographiques

Ne sont utilisées dans la bibliographie que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, zone titre, lieu de publication, zone éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté entre guillemets et celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une presse écrite est présenté en italique. Dans la zone éditeur, on indique la maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Les références des sources d'archives, des sources orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

- Pour les sources orales, réaliser un tableau dont les colonnes comportent un numéro d'ordre, nom et prénoms des informateurs, la date et le lieu de l'entretien, la qualité et la profession des informateurs, son âge ou sa date de naissance et les principaux thèmes abordés au cours des entretiens. Dans ce tableau, les noms des informateurs sont présentés en ordre alphabétique
- Pour les sources d'archives, il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes :

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE28, 1899.

- Pour les ouvrages, on note le NOM et le prénom de l'auteur suivis de l'année de publication, du titre de l'ouvrage en italique, du lieu de publication, du nom de la société d'édition et du nombre de page.

Ex : LATTE Egue Jean-Michel, 2018, *L'histoire des Odzokru, peuple du sud de la Côte d'Ivoire, des origines au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 252 p.

- Pour les périodiques, le NOM et le(s) prénom(s) de l'auteur sont suivis de l'année de la publication, du titre de l'article entre guillemets, du nom du périodique en italique, du numéro du volume, du numéro du périodique dans le volume et des pages.

Ex : BAMBA Mamadou, 2022, « Les Dafing dans l'évolution économique et socio-culturelle de Bouaké, 1878-1939 », *NZASSA*, N°8, p.361-372.

NB : Le non-respect de ces recommandations ci-dessus conduit au rejet systématique du manuscrit.

SOMMAIRE

SECTION 1 : LANGUES & LITTERATURE

Etudes germaniques

1. **Umwandlung von Sprichwörtern in Slogans im Werbediskurs:
eine Untersuchung einiger deutscher Slogans**
Égni Stéphane Dieudonné ÉNIGNI & Epié Augustine Michaela BONGBA 1-17

Etudes hispaniques

2. **La Contrarreforma y la devoción popular en la España del Siglo de Oro**
GONKALIE Gbana Francis 18-31
3. **Políticas públicas y atención a las mujeres víctimas
de violencia machista en España**
Kassoum SORO..... 32-48
4. **Estética de lo abyecto en la familia de pascual Duarte de Camilo José Cela**
Oumar MANGANE..... 49-64
5. **El dilema cubano, entre “revolución” y apertura al mundo**
Dogba Léonce BAWA..... 65-78
6. **La trahison comme acte de libération dans reivindicación
del conde don julián de Juan Goytisolo**
Christine Abenan SIGNO..... 79-86
7. **La crisis económica de 2008 y su repercusión sociopolítica en España**
Kouadio Stéphane-Yannick KONAN..... 87-98

Lettres Modernes

8. **« Miss lolos » de Frédéric Éhui Meiway :
un discours hétérogène au service de l’expressivité**
Bini Kouamé PRAO, Yao Gatien KONAN & Tchékpoho SORO 99-111

SECTION 2 : COMMUNICATION, ARTS, CULTURE ET PATRIMOINE

Sciences du langage et de la communication

9. **Industrialisation de la visibilité et reconfiguration du débat public
dans l’émission Jakaarlo Bi**
Alioune Badara GUEYE..... 112-127
10. **Appropriation des termes footballistiques en fulfulde
au Nord-Cameroun : enjeux culturels**
NGAOURI Landri & OLOWA Jean de Dieu..... 128-139
11. **Peuples Chamites versus Peuples Hébraïques :
les Peuples de la Côte d’Ivoire**
Ayé Clarisse HAGER-M’BOUA..... 140-163

12. **Communication et Prospective pour une gestion durable des infrastructures d'utilité publique à l'Université Alassane Ouattara**
DAGNOGO Gnéré Laetitia Blama &
KOUAME-KONATE Aya Carelle Prisca..... 164-176
13. **Précarité socio-économique et accès aux soins au CHU de Bouaké : apport de la communication sociale**
Akissi Germaine KOUASSI & Nibé Dramane SILUÉ 177-192
14. **Typologies de phrases en tupuri : analyse syntaxique et usages sociolinguistiques**
Jacqueline MAÏKAKE..... 193-205
15. **Discursive Issues in Emmanuel Macron's Speeches on Leadership (2017-2022)**
Ifedolapo Akinrinlola & Amos Iyiola..... 206-224

Patrimoine, art, culture, cinéma & tourisme

16. **La femme face à la tradition dans le film “ La jumelle” de Lanciné Diaby : entre combat et réalité de la femme**
Olivier Kadja EHILE..... 225-236

SECTION 3 : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Archéologie

17. **Stratégie coloniale et adaptations locales dans le royaume sanwi (sud-Côte d'Ivoire)**
Ange Marius AKPO, TOURE Gninin Aïcha &
ETTIEN N'Doua Etienne..... 237-250
18. **Le littoral ivoirien : Berceau historique de l'Église catholique, inventaire patrimonial et perception contemporaine d'un héritage remarquable**
ASSAKA Tatiana Larissa Sandrine &
KIENON-KABORE Timpoko Hélène..... 251-267

Histoire

19. **Le dynamisme social du sexe féminin en Grèce classique Ve- IVe J.-C.**
Fabrice OULAI..... 268-277
20. **La politique étatique de la protection de l'environnement minier en Côte d'Ivoire (2000-2024)**
Yhattey Hervé Thierry AGUIE..... 278-294
21. **La Trajectoire de la filière industrielle du cycle au Burkina Faso, de 1963 à 2009**
Eloge MIEHI & Richard Gouedan MEIGNAN 295-311
22. **L'espace rural à l'épreuve de l'exploitation forestière au Cameroun sous administration française (1921-1956)**
Yannick ZO'OBO..... 312-321

- 23. Être de son temps ou s'affirmer comme monde.**
Les étudiants africains à Dakar (années 1950-1970)
 Mamadou Yéro BALDE..... 322-339
- 24. La gestion coloniale de l'assainissement de la ville d'Aboisso, 1913-1926**
 N'GUESSAN ROKIA BOUBACARD ÉPOUSE ANOH,
 ESSEY Bonzou Ella épouse OHOUO & BAKAYOKO Nonama Rockya..... 400-414

Géographie

- 25. Impacts de l'orpillage légal sur les écosystèmes préforestiers dans le département de Katiola (Centre-Nord ivoirien)**
 N'Gromma Florent KOUADIO..... 415-430
- 26.« Effets structurants » du Train Express Régional (TER) à Dakar (Sénégal)**
 Awa FALL..... 431- 452
- 27. Gestion intégrée des ressources en eau de la commune de Medina (Sénégal)**
 René Ndimag DIOUF..... 453- 464
- 28. Dynamique urbaine et développement économique à Korhogo (nord de la Côte d'Ivoire)**
 Konan Norbert KOFFI, Mariam DIOMANDE &
 Songuimadenin Siaka YEO..... 465-482
- 29. Mutation foncière et reconversion paysanne dans la sous-préfecture de Yamoussoukro**
 Achille Roger TAPE..... 483-496
- 30. Exposition au travail des enfants d'immigrants en milieu rural dans la sous-préfecture de Duékoué**
 Kouadio Arnaud Yao & GOHOUROU Florent..... 497-511
- 31. La morbidité infantile des infections respiratoires aiguës dans les districts sanitaires du V Baoulé de 2017 à 2022**
 SEDEHI Akissi Epiphanie, TRA BI Zamblé Armand &
 KANGA Kouakou Hermann Michel..... 512-520

Philosophie

- 32. Heidegger et la cybernétique : critique de la réduction de l'existence à la fonctionnalité**
 Mlan Kouakou Pierre ANZIAN..... 521-540
- 33. Essence de la pensée hobbesienne et rawlsienne dans la problématique du développement de l'Afrique**
 Kouadio Louis N'GUESSAN & Abraham Saint-Omer Koffi KOUAKOU..... 541-554
- 34. La palabre africaine : une expression de la démocratie**
 N'Guessan Jonas Kouassi..... 555-567

- 35. Cynisme politique et déshumanisation de l'homme
dans le monde vécu aujourd'hui**
Christophe ONGUENE ONGUENE..... 568-581
- 36. L'impérialisme extractiviste en Afrique**
Kouadio YAO..... 582-597
- 37. L'oubli constitutif de la technique :
déconstruire le paradigme technoscientifique**
Gabriel VANNA..... 598-608
- 38. Quine et l'effondrement de l'épistémologie classique**
Koffi Zahouo Alain & Koffi KOUASSI..... 609-622

Anthropologie et sociologie

- 39. Le Togo dans le nouvel ordre géostratégique :
diversification et enjeux de sécurité**
Laré Batouth PENN..... 623-640
- 40. Entre racines ethniques et conscience nationale :
dynamiques identitaires au Gabon contemporain**
Steeve-Thierry BALONDJI..... 641-659
- 41. Les collectivités territoriales décentralisées et la gouvernance
éducative à l'ère de la décentralisation au Cameroun**
Simon Patou Simon..... 660-677
- 42. Motivation extrinsèque et performance scolaire en contexte ivoirien :
une analyse du rendement des élèves de Troisième et de Terminale
dans le département d'Alépé**
AGUI Lobah Azouan Barthelemy & BLA Ypodé Guéaybomin Emmanuel..... 678-692
- 43. Représentations, croyances et pratiques sociales autour de la route
et des accidents de la circulation en Côte d'Ivoire**
KACOU Fato Patrice & GBOKO Kouadio Roger..... 693-706
- 44. Félix Houphouët Boigny et l'intégration des immigrés à Hiré,
sud-ouest de la Côte d'Ivoire**
Dabé Laurent OUREGA..... 707-725

Criminologie

- 45. Délits Economiques à Lubumbashi : Enquête Proactive**
MULUNDA TSHIEYA Lucien..... 726-737

Psychologie

- 46. Le rôle médiateur de la régulation émotionnelle entre stress et comportements à risque des mototaximens**
Djiessi Makouam & Placide Mengoua..... 738-756
- 47. Modèles explicatifs du passage à l'acte des auteurs d'agression sexuelle : convergences, divergences, enjeux cliniques**
Kaama Sandrine GOUNDJOA & Kaka KALINA..... 757-770
- 48. Vulnérabilité et résilience chez les enfants de mères dépressives : une étude qualitative en contexte hospitalier ivoirien**
KOFFI Ekissi Jean Armel, Amalaman Franck Severin ANDO & KOFFI N'Guessan Williams..... 771-789

Science de l'éducation

- 49. Le système LMD au Mali : d'une adoption formelle à la quête d'une adaptation institutionnelle**
Chiaka SAMAKÉ, Idrissa Soïba TRAORE & Mamadou KOUMARE 790-804

SECTION 4 : SCIENCES POLITIQUES ET JURIDIQUES

Sciences politiques et administratives

- 50. La continuité des services publics administratifs à l'épreuve des théories et des faits : cas de la ville de Bukavu pendant l'occupation de l'AFC/M23**
David CIZA, Pacifique Makuta MWAMBUSA,
Joseph Munyabeni NYEMBO & Augustin Kahindo MUHESI 805-813

SECTION 5 : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

- 51. Contribution du management participatif dans l'amélioration de la qualité des soins dans les établissements publics hospitaliers de Bamako**
Zoubeirou HAROUNA, BERTHÉ Soungalo & DICKO Albadia Abdoulaye.... 814-831
- 52. Audit interne et prévention de la fraude sur les recettes du service recouvrement de la mairie de Bouaké**
Gningninri Augustin KONE..... 832-848

SECTION 6 : GEOSCIENCES

- 53. Caractérisation géochimique des roches du socle panafricain de Dan Issa (Sud-Maradi, Niger) par fluorescence X**
Ousmane Loumoumba MOUSSA MAHAMAN, Karimou DIA HANTCHI,
Rachid BOUBACAR OUMAROU & Yaou BAKOYE..... 849-868

Stratégie coloniale et adaptations locales dans le royaume sanwi (sud-Côte d'Ivoire)

Ange Marius AKPO

Université Félix Houphouët Boigny,

Abidjan-Côte d'Ivoire,

Email : lemakpo19@gmail.com ;

TOURE Gninin Aïcha

Université Félix Houphouët Boigny,

Abidjan, Côte d'Ivoire,

Email : gninin.toure29@ufhb.edu.ci

&

ETTIEN N'Doua Etienne

Université Félix Houphouët Boigny,

Abidjan-Côte d'Ivoire,

Email : ettien.etienne32@ufhb.edu.ci

Date de soumission : 12-01-2026

Date de publication : 28-02-2026

Résumé

Établi au sud-est de la Côte d'Ivoire au XVIII^e siècle, le royaume Sanwi s'affirme comme un État akan doté d'un pouvoir centralisé et inséré dans des réseaux commerciaux régionaux. À partir de la fin du XIX^e siècle, l'expansion coloniale française s'y déploie par des accords diplomatiques et l'instauration progressive d'une administration coloniale, entraînant un affaiblissement de l'autonomie politique locale. Les autorités Sanwi répondent à cette domination par des stratégies mêlant négociation et résistances circonscrites. L'implantation française à Aboisso, capitale du royaume, constitue un observatoire privilégié de ces processus. Cette étude examine les logiques politiques, économiques et diplomatiques de cette présence coloniale à partir d'une approche historique et multiscale fondée sur l'analyse des sources archivistiques et des dynamiques territoriales.

Mots-clés : Colonisation, Côte d'Ivoire, Stratégie, Sanwi, Sud-est.

Colonial strategy and local adaptations in the sanwi kingdom (southern Ivory Coast)

Abstract

Established in the southeast of Côte d'Ivoire in the 18th century, the Sanwi kingdom emerged as an Akan state with a centralized authority integrated into regional trade networks. From the late 19th century, French colonial expansion unfolded through diplomatic agreements and the gradual establishment of a colonial administration, leading to a weakening of local political autonomy. The Sanwi authorities responded to this domination with strategies combining negotiation and limited resistance. The French settlement in Aboisso, the kingdom's capital, provides a privileged lens to observe these processes. This study examines the political, economic, and diplomatic dynamics of this colonial presence through a historical and multiscale approach based on the analysis of archival sources and territorial dynamics.

Key words: Colonization, Ivory Coast, Strategy, Sanwi, Southeast.

Introduction

Dans le sud-est de la Côte d'Ivoire, le royaume Sanwi constitue un espace stratégique de l'implantation coloniale française, où s'articulent enjeux politiques, territoriaux et urbains. L'installation de l'administration coloniale s'y matérialise par des choix d'implantation et des formes bâties visant à structurer durablement le contrôle du territoire. Toutefois, ces dispositifs ne relèvent pas d'une simple reproduction des modèles européens, mais s'inscrivent dans un contexte local marqué par des structures politiques et des pratiques préexistantes. Les formes urbaines et architecturales issues de cette période traduisent ainsi des processus d'adaptation et de négociation entre logiques coloniales et dynamiques locales.

L'étude de ces héritages matériels permet d'interroger les modalités concrètes de la stratégie coloniale dans le Sanwi. Elle conduit à analyser comment ces adaptations locales ont façonné durablement l'organisation territoriale et urbaine de la région. Cet article a pour objectif d'analyser la stratégie coloniale française dans le royaume Sanwi et d'identifier les formes d'adaptation locales qu'elle a suscitées. Il s'appuie sur l'étude des implantations et des formes bâties héritées de la période coloniale afin d'en comprendre les logiques.

L'analyse vise enfin à apprécier les effets durables de ces interactions sur l'organisation territoriale et urbaine du Sanwi. Si des travaux importants ont porté sur des centres majeurs comme Grand-Bassam ou Abidjan (P. Kipré, 1985), le rôle d'Aboisso, capitale du royaume Sanwi, demeure encore insuffisamment étudié. Or, cette localité, située au sud-est de la Côte d'Ivoire (Cf. figure n°1), a constitué un carrefour stratégique par sa position géographique à proximité de la lagune Aby et du fleuve Bia et par son rôle d'intermédiaire entre les commerçants européens et les populations de l'arrière-pays (K. F. Ayémou, 2021 :143). Plusieurs sources rappellent que l'installation des Français à Aboisso n'est pas un simple fait militaire, mais résulte d'une combinaison de facteurs diplomatiques et économiques. En 1843, le traité de protectorat signé entre le roi Amon N'Douffou I et la France a marqué une étape décisive dans l'implantation coloniale (L. K. Koffi, 1983 : 23). Ce pacte, motivé par la volonté du royaume Sanwi de se protéger de l'expansionnisme Ashanti, a permis aux colons français de s'installer officiellement dans la région, tout en intégrant leur domination dans les dynamiques politiques locales.

Toutefois, cette coopération initiale a progressivement conduit à une perte d'autonomie du royaume, réduisant le rôle du roi Sanwi à une fonction symbolique, au profit d'une administration coloniale de plus en plus centralisée (K. F. Ayémou, 2021 : 146). L'intérêt de cette étude réside donc dans la mise en lumière de ce processus spécifique : l'installation

coloniale française à Aboisso, facilitée par les élites locales mais marquée par des tensions et résistances. Alors que la littérature met surtout l'accent sur les grands centres administratifs coloniaux, le cas d'Aboisso permet d'observer, à une échelle régionale, la dialectique entre coopération et domination. Cette recherche analyse l'installation des colons français et le fonctionnement d'Aboisso durant la période coloniale. Elle mobilise les sources écrites coloniales primaires issues des fonds d'Archives nationales de Côte d'Ivoire. Les séries consultées sont les séries (EE) consacrées aux différents rapports et correspondances relatifs à l'instruction publique et l'enseignement colonial. Les sources orales complètent l'analyse en révélant les formes d'adaptation locales ainsi que les interactions entre stratégie coloniale et dynamiques Sanwi.

Certes, il existe diverses études sur le Sanwi, mais il apparaît nécessaire de mener une réflexion sur cette zone et sur une période décisive de l'histoire des peuples africains. Parmi les recherches antérieures, on peut citer celle de Henriette Diabaté (1984), de Henri Mouëzy (1942), Kadjo Ahounou (1985), portant sur les Agni sanwi ou une partie de l'histoire de ce peuple. En dehors de ces écrits, on a ceux portant sur la présence française et l'administration coloniale ; il s'agit de Ayemou Kadjomou Ferdinand (2021), Kouassi Bertin Yao (2000), Ekanza Simon Pierre (1974). Ces études ont permis de mieux cerner des aspects de cette analyse. De ce fait, la présente étude s'articule autour de la problématique suivante : comment l'installation des colons français à Aboisso, facilitée par les ressources stratégiques et la diplomatie du royaume Sanwi, a-t-elle transformé l'organisation locale, entre intégration et résistances ?

Pour ce travail, il conviendra dans un premier temps d'aborder le contexte historique de l'installation des colons français à Aboisso en analysant à la fois les motivations de cette implantation et le rôle joué par le royaume Sanwi pour la faciliter. Dans un second temps, l'étude portera plus spécifiquement sur la place d'Aboisso dans le dispositif colonial français. On s'intéressera d'abord au rôle joué par la ville au moment de l'arrivée des colons, avant de montrer son fonctionnement et son évolution durant l'occupation coloniale.

1. Contexte historique de l'installation des colons français

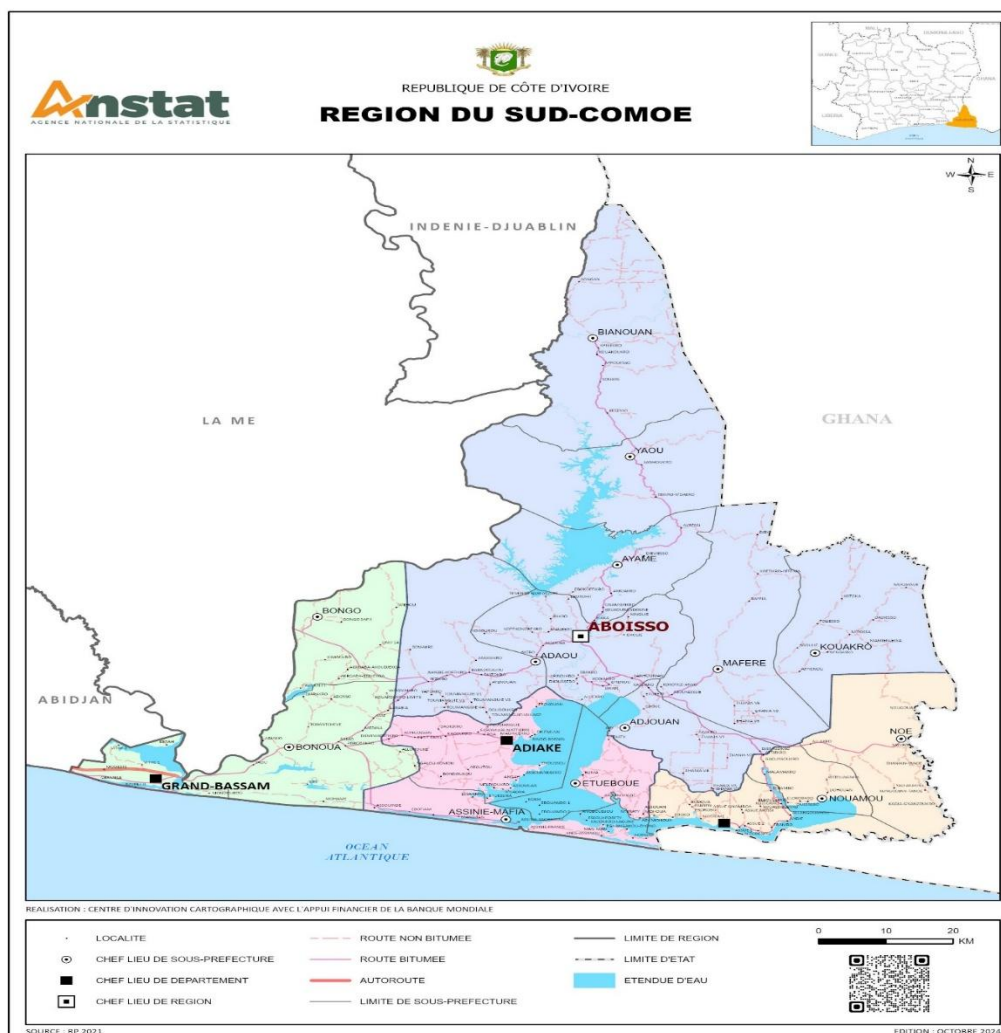
1.1. Les raisons du choix de l'installation française à Aboisso

Après plusieurs échecs d'installation au Sud-est ivoirien aux XVII^e et XVIII^e siècles, la France décide de réinvestir cette région dès la première moitié du XIX^e siècle (K. F. Ayemou, 2021 : 143). La France à l'aube du XX^e siècle entreprend de rendre effective la possession des territoires qu'elle occupe en Afrique. Dans le cadre de la Côte d'Ivoire et du Sanwi en particulier, cette volonté est mise en marche après les missions Treich Laplène et Binger, et surtout pour

parer aux volontés anglaises d'étendre leur influence dans la région (K. F. Ayemou, 2021 : 143). En effet, les pistes des caravanes débouchaient sur cette localité, de sorte qu' on y rencontre des Agni du Sanwi, des Appolonien, des Fanti, des Haoussa, des Abron, des Mandé, des Dioula, des Soussou, des Sénégalais et des Soudanais, des Libériens et des Sierra-Léonais » (K. B. Yao, 2000 : 30).

En outre, le choix d'Aboisso permet aux Français de se soustraire de l'autorité de roi basé à Krindjabo (K. F. Ayemou, 2021 : 143). Cette volonté affichée par les colons de faire passer le Sanwi sous administration directe amène l'administrateur Nebout du cercle d'Assinie à proposer en novembre 1900 la création du poste administratif à Aboisso avec une petite troupe de gardes (P. Kipré, 1985 : 109). Le transfert définitif du chef-lieu du cercle d'Assinie à Aboisso pouvait ainsi commencer.

Figure n°1 : Carte de localisation de la zone d'étude



Aboisso est situé à proximité de la lagune Aby et de l'embouchure du fleuve Bia, offrant ainsi un accès maritime et fluvial crucial pour le commerce et les échanges. Cela permettait aux colons français de transporter des ressources vers la côte et de commercer avec les populations locales¹. La zone autour d'Aboisso est riche en ressources agricoles comme le cacao, le café, le palmier à huile et d'autres produits tropicaux. Cette richesse en ressources naturelles a attiré les français, qui cherchaient à exploiter ces produits pour l'exportation vers l'Europe².

À l'époque de la colonisation, les Français ont investi dans la construction d'infrastructures à Aboisso, telles que des routes et des ports, pour faciliter les échanges commerciaux et administrer la région plus efficacement³.

En somme, l'installation française à Aboisso s'explique par des objectifs de domination coloniale, d'exploitation économique, et de contrôle des routes commerciales stratégiques dans la région.

1.2. La contribution du peuple Sanwi dans l'installation des colons

Le peuple Sanwi a joué un rôle important et complexe dans l'installation des colons français en Côte d'Ivoire, notamment à travers son royaume, le Royaume Sanwi, situé autour d'Aboisso⁴. Leur contribution à cette installation peut être examinée sous plusieurs angles : diplomatique, économique et sociopolitique⁵.

Le point de départ de la rencontre entre le Sanwi et la France, est indubitablement la signature du traité le 4 juillet 1843 à Assinie. Ce traité qui servira d'instrument de droit international pour permettre d'une part, à partir de 1871, d'arrêter l'expansion britannique en Côte d'Ivoire, et, d'autre part, de délimiter les frontières ivoiriennes de l'Est et de l'Ouest, produira dans l'immédiat des effets bénéfiques aux deux nations signataires. La France, en échange de la concession en toute propriété de la langue de terre de Mafia pour s'y établir, offrit sa protection au royaume, à son roi et à tous ses chefs contre toute agression extérieure (L. K. Koffi, 2011 : 24).

En signant ce traité, le royaume Sanwi a permis aux Français de s'installer plus facilement dans la région, tout en espérant préserver une certaine autonomie politique. Les rois Sanwi ont habilement utilisé la diplomatie pour éviter la confrontation directe avec les forces coloniales, préférant intégrer les Français dans leur jeu politique local. Le royaume Sanwi, avec sa structure

¹ Entretien avec M. Bossombra Felix, adjoint au maire d'Aboisso, Aboisso, 26/06/2024

² Entretien avec M. Bossombra Felix, Op.cit.

³ Idem

⁴ Entretien avec M.Eby Michel, Notable à la chefferie d'Aboisso, Aboisso, 26/06/2024

⁵ Entretien avec M. Eby Michel, Op. cit.

politique bien organisée, a contribué à stabiliser la région, facilitant ainsi l'installation des colons. Grâce à l'autorité de ses rois, le peuple Sanwi contrôlait un territoire relativement vaste et influent dans le sud-est de la Côte d'Ivoire. Le royaume jouait un rôle d'intermédiaire entre les colons et d'autres peuples de la région, permettant une installation plus progressive des Français dans les terres intérieures. Cette stabilité relative offrait aux colons un cadre propice au développement économique, à l'exploitation des ressources naturelles et à l'expansion territoriale vers d'autres régions de Côte d'Ivoire.

Le peuple Sanwi a également joué un rôle économique important dans l'installation des colons. En échange de la protection française, les Sanwi ont permis aux colons d'accéder aux ressources naturelles de leur territoire, notamment les produits agricoles (café, cacao) et forestiers⁶. Le développement des routes commerciales et la proximité du fleuve Bia permettaient l'exportation des produits vers les marchés européens, contribuant à la prospérité économique des colons français dans la région⁷.

En facilitant l'accès aux ressources locales, le peuple Sanwi a indirectement encouragé les colons à établir une présence plus durable en Côte d'Ivoire. L'intégration dans le commerce colonial a également entraîné des changements dans les modes de production et dans l'organisation du travail, avec l'introduction d'une économie de plantation dans certaines zones. Malgré la signature du traité de protectorat, le peuple Sanwi a, à plusieurs reprises, manifesté des résistances face à la domination française. Certaines factions du royaume se sont opposées à l'ingérence croissante des colons dans leurs affaires internes, notamment en matière de gouvernance et de culture⁸.

La contribution du peuple Sanwi dans l'installation des colons français en Côte d'Ivoire a été déterminante. Grâce à leur diplomatie, leur rôle d'intermédiaire et leur coopération économique, les Sanwi ont facilité l'établissement des Français tout en maintenant une certaine autonomie. Cependant, cette collaboration n'a pas été sans tensions, et les Sanwi ont parfois résisté aux tentatives d'assimilation et de domination directe.

À partir du contexte historique de l'installation des colons français et de la participation du peuple Sanwi, l'analyse se focalise désormais sur **Aboisso elle-même**, en tant que ville stratégique, pour examiner son rôle à l'arrivée des Français et son fonctionnement durant l'occupation coloniale.

⁶ Entretien avec M. Eby Michel, Op. cit.

⁷ Idem

⁸ Idem

2. Aboisso et les colons français

2.1. Rôle de la ville d'Aboisso à l'arrivée des colons français

Aboisso a joué un rôle clé lors de l'arrivée des colons français, en particulier à la fin du XIX^e siècle. Sa situation géographique, son influence politique et ses ressources naturelles en ont fait un centre stratégique pour les colons⁹. La création de la colonie de Côte d'Ivoire marque le début d'une nouvelle politique française. Pour mieux administrer son nouveau territoire, il urge de créer des postes administratifs afin de faire passer les exigences de la nouvelle administration aux populations.

La politique de création de postes est inaugurée par Louis Gustave Binger à partir de 1893 (K. F. Ayemou, 2021 : 143). Nommé gouverneur, ce dernier avait pour mission de mettre en place une véritable colonie, un territoire où l'autorité politique et la présence économique de la France s'exerceraient. L'administration coloniale analyse dès lors la possibilité de création d'un poste administratif permanent dans le Sanwi en remplacement au poste d'Assinie¹⁰.

Le choix est porté sur Aboisso au détriment de Krindjabo parce qu'il constitue le centre de transit commercial le plus important du royaume (S. P. Ekanza, 1974 : 242-243). La construction de cette résidence à Aboisso a achevé d'asseoir la domination française sur la région du Sanwi¹¹. Cette administration directe débouche sur une ingérence de l'administration dans les affaires politiques du royaume (K. F. Ayemou, 2021 : 144).

Aboisso est située près de la frontière avec l'actuel Ghana, le long du fleuve Bia, qui se jette dans l'océan Atlantique. Cela en faisait un point d'accès important pour les Européens qui cherchaient à s'établir dans l'arrière-pays ivoirien. La proximité avec la mer permettait également de faciliter le commerce maritime et l'accès à des ressources comme le bois et les produits agricoles¹². Au moment de l'arrivée des colons, Aboisso était la capitale du royaume Sanwi, un des royaumes Agni¹³.

2.2. Fonctionnement pendant l'occupation des français

A la suite de la signature du traité de protectorat entre la France et les Sanwi, chose marquant l'occupation officielle des colons, plusieurs mesures sont prises en vue de la bonne coopération des acteurs. En cela une coutume annuelle fut instaurée. La coutume annuelle est la redevance

⁹ Entretien avec M. Eby Michel, Op. cit.

¹⁰ Assinie abritait le fort Joinville. Cette localité est restée pendant longtemps la zone d'attraction économique la région car elle était le point d'ancrage des négociants français. De même ce fort constituait la présence politique et administrative des Français dans cette zone.

¹¹ ANCI, 1EE24 (1/2), 1912

¹² Entretien avec M. Kotia Attia, Op. Cit.

¹³ Idem

versée par la France aux chefs et rois du Sanwi. Elle fait suite au traité de 1843 signé entre la France et le roi Sanwi (K. F. Ayémou, 2021 : 141). L'article 8 de ce traité stipule :

À la fin de chaque année, le roi des Français veut bien faire donner à titre de coutumes : 36 fusils, 36 pièces d'étoffes assorties, 120 jeannes d'eau-de-vie de 5 litres, 96 acquêts de tabac ; lesquels seront donnés (...) pour les engager à se maintenir dans la stricte alliance et à assurer à leurs sujets la sécurité nécessaire pour faire fleurir leurs entreprises commerciales¹⁴.

La coutume avait pour objectif de maintenir les Agni dans les liens commerciaux avec la France. Dans les débuts (en 1843), la redevance est composée de dons en nature. Après, cette redevance est versée en numéraire. Le montant est de 3000 francs entre 1844 et 1871 ; puis 3000 francs de plus sont ajoutés à cette somme avec l'évacuation des comptoirs par les Français, soit 6000 francs de 1871 à 1889. L'augmentation du montant de la redevance vise à permettre au roi Amon N'Douffou II de faire la police à la place de la France (K. F. Ayémou, 2021 : 141-142).

La redevance payée par la France n'est pas obligatoire pour celle-ci car son paiement est conditionné. Cependant, cette redevance représente pour les autorités du royaume Sanwi un moyen de pression sur la France. Pour tout cas de manquement dans l'application de cette disposition, les Agni n'hésiteraient pas à se tourner vers un autre partenaire commercial en l'occurrence les Anglais (K. F. Ayémou, 2021 : 141-142). La justice coutumière est remplacée par une justice coloniale avec ses tribunaux indigènes.

Dès 1903, la justice dans le cercle est confiée à Marchand, l'administrateur de l'époque (K. F. Ayemou, 2010 ; 62). Puis le décret du 16 août 1912¹⁵ met en place l'organisation de la justice indigène. Le personnel judiciaire est de ce fait nommé par l'administrateur. Cette justice coloniale met fin à l'indépendance judiciaire du royaume.

La première intervention coloniale au Sanwi a lieu sous le règne du roi Soumyin Boroba. Ce dernier déposé du trône par le commandant de cercle Thomann, est condamné à un an de prison le 25 janvier 1908 (H. Mouëzy, 1942 : 152). Le motif de cette condamnation est relatif à l'exercice du pouvoir judiciaire par ce roi en dépit de l'existence des tribunaux franco indigènes. Plusieurs contraintes économiques liées à l'instauration de l'ordre colonial feront surface dans la zone d'Aboisso. Elles vont de l'impôt de capitation au travail forcé et aux autres mesures économiques.

L'impôt de capitation est de loin la mesure économique, imposée par l'administration coloniale, la plus redoutée par la population du Sanwi. L'impôt est une mesure économique qui a pour but

¹⁴ ANCI, 2EE6, 1838-1922

¹⁵ ANCI, Décret du 16 août 1912, 1912 : 654-658



de permettre à la nouvelle colonie d'être autonome financièrement. Cet impôt est institué par les arrêtés du 14 et 22 mai 1904 du gouverneur Clozel (R. P. Anouma, 2005 : 26). Il est dit impôt de capitation car payé par chaque indigène (homme, femme, vieillards et enfants de plus de 10 ans). L'impôt par son caractère obligatoire constituait un moyen de pression de l'administration coloniale mais aussi un outil de domination. Il oblige ainsi la population à rechercher les moyens pour s'en acquitter. En payant l'impôt, la population admettait de manière implicite la domination française (K. F. Ayémou, 2021 : 147).

Outre l'impôt de capitation représentant un véritable fardeau pour la population, celle-ci devait faire face à d'autres contraintes imposées par l'administration coloniale. Parmi ces contraintes, il y a les taxes, les corvées. Les taxes sont instituées dans le cadre de la recherche de ressources financières pour gérer la colonie. Elles portent sur le port d'armes et la coupe de billes d'acajou (K. Ahounou, 1985 : 18). En dehors de ces taxes se trouvent les corvées et prestations. Les corvées se présentent comme un impôt de travail dont devait s'acquitter la population (K. F. Ayémou, 2021 : 149).

Elles sont d'ordre ponctuel et liées aux besoins de l'administration. Parmi les corvées, il y a la réquisition. La réquisition n'est autre que le travail forcé. Le travail forcé avait pour but de permettre la mise en valeur de la colonie par la construction et l'entretien des voies, de bâtiments administratifs. La population requise est destinée aux travaux publics d'intérêt général. Le recrutement de ces personnes se faisait de manière obligatoire et nul ne pouvait s'en soustraire (K. F. Ayemou, 2021 : 149).

La mise en place de l'administration coloniale s'est faite sous plusieurs aspects. Elle s'est fait tant sur le plan politique qu'économique. Politiquement, la nouvelle administration s'est attelée à supprimer la coutume versée depuis la signature du traité en Agni et Français. Puis elle décide d'asseoir son autorité directe dans la zone en installant un poste administratif à Aboisso. L'administration commence de plus en plus à s'ingérer dans les affaires politiques du royaume après la construction du poste d'Aboisso.

Au niveau économique des mesures sont mises en place afin de faciliter la mise en valeur du territoire. Ce changement de situation ne serait pas sans conséquence. La population et même les dignitaires du royaume s'insurgent contre ces mesures et pratiques. Le basculement du Sanwi dans un nouvel ordre politique ne se fera pas sans turbulence. Du statut de partenaire commercial, les Agni passent à celui de sujet (K. F. Ayemou, 2021 : 149). Comme leurs dignitaires, la population du Sanwi apprécie de moins en moins les interventions françaises

dans le choix de leurs rois. Ces derniers étaient confirmés, déposés ou nommés par l'administration ; et ce au mépris des coutumes ancestrales.

La déposition du roi Boroba en 1908 constitue le point de départ de la méfiance de la population envers l'administration coloniale. Depuis la déposition de ce dernier « le royaume n'a cessé d'être troublé »¹⁶. L'application de mesures économiques et autres mesures contraignantes par l'administration coloniale a du mal à passer auprès de la population. De toutes ces mesures, l'impôt de capitation reste la mesure la plus impopulaire dans le royaume. Son instauration entraîne une révolte de la population¹⁷. Leur protestation ne pouvant aboutir, la population décide alors d'émigrer vers la Gold Coast. Une autre partie de cette population fuyait et se réfugiait dans la brousse pour ne pas payer l'impôt. Le recours à l'exode devient au fil du temps un moyen de protestation des Sanwi contre les mesures administratives qu'ils jugeaient inacceptables pour la dignité de leur royaume. Entamée le 14 décembre 1902, sous la supervision de Marchand administrateur adjoint, la construction du poste d'Aboisso est achevée en juillet 1903 (K. F. Ayemou, 2021 : 143).

Cependant, cette autonomie se réduira au fil du temps à mesure que l'administration coloniale s'étend et renforce son contrôle¹⁸. Pendant une grande partie de l'occupation, un système de double administration est mis en place. Les chefs traditionnels Sanwi continuent de gouverner leurs populations selon leurs coutumes et leurs lois traditionnelles, mais ils sont soumis à l'autorité des administrateurs français¹⁹. Ces derniers prennent des décisions cruciales en matière de gestion des terres, de l'économie et de la fiscalité.

Aboisso connaît également un certain développement urbain sous l'administration coloniale française, même si celui-ci est avant tout motivé par les besoins des colons et les intérêts économiques. Les colons mettent en place des routes, des postes administratifs et des installations portuaires pour faciliter l'exportation des produits agricoles et les échanges commerciaux. Ces infrastructures sont construites pour améliorer les liens entre Aboisso et les autres parties de la Côte d'Ivoire, en particulier Abidjan et le port de Grand-Bassam, ce dernier servant de principal point d'exportation²⁰.

¹⁶ ANCI, 1EE24 (2/4), 1915

¹⁷ ANCI, 1EE24 (2/4), 1903

¹⁸ Entretien avec M. Kotia Attia, Op. Cit.

¹⁹ Idem

²⁰ Idem



Pour mieux asseoir leur hégémonie, l'administration coloniale décide d'instaurer le christianisme, qui va progressivement atteindre dans le Sanwi. L'évangélisation de la Côte-d'Ivoire commence véritablement avec l'arrivée des missionnaires catholiques, sollicités par le Gouverneur Louis Gustave Binger en vue d'assurer l'éducation des enfants de cette colonie jeune et prospère. A cette tâche, s'ajoute la mission traditionnelle qui consiste à porter l'évangile aux populations locales (L. A. Dea, Y. T. N'Doufou, 2022 : 1). L'année 1895 marque l'arrivée des premiers prêtres en Basse Côte-d'Ivoire. Il s'agit des Pères des missions africaines venus de Lyon, à l'initiative du Gouverneur Binger (L. A. Dea, Y. T. N'Doufou, 2022 : 2).

Le 10 Mars 1893, la Côte-d'Ivoire devient colonie française et Binger est nommé comme premier gouverneur. Chrétien protestant d'origine Alsacienne, un des premiers soins de celui-ci est de donner à la Côte-d'Ivoire, en même temps que son essor économique et social, une éducation morale et spirituelle, gage de toute évolution harmonieuse (E. A. Djoro, 1989 : 27). Ainsi, allant plus loin que Bouët Willaumez, il fait preuve de plus d'optimisme que Treich Lapleigne, en écrivant le 11 janvier 1895, une lettre au Révérend Père Augustin Planque, par laquelle il demande à la mission catholique de reprendre une autre tentative sous sa protection (L. A. Dea, Y. T. N'Doufou, 2022 : 3). En effet, comme le fait remarquer Le gouverneur Binger s'est rapidement rendu compte de l'importance de l'enseignement. Bien que protestant, il a fait appel aux missions catholiques pour réaliser ce que le Père Gorju appela « la mission civilisatrice » (R. Bureau, 1971 : 43).

Le Père Augustin Planque accepte avec enthousiasme cette requête et formule à son tour une demande à la Congrégation de la Propagande dans laquelle il expose clairement la vision du gouverneur d'accueillir les missionnaires dans sa colonie. Ainsi le 30 Juin 1895, la Côte-d'Ivoire est érigée en Préfecture apostolique avec pour premier responsable le Père Matthieu Ray (J. Gorju, 1912 : 12). Ne pouvant pas effectuer le déplacement, il se fait remplacer par les Pères Hamard et Bonhomme pour prendre possession de la nouvelle Préfecture apostolique. Ils sont donc les premiers prêtres des missions africaines à venir en Côte-d'Ivoire. Ils vont donc opter pour l'apostolat par l'école ce qui emmène le Père Bonhomme à s'installer à Memni où il ouvre une école avec le Père Méraud.

Pour ces écoles, le gouvernement alloue une indemnité de 150 francs par mois (J. Gorju, 1912 : 12). Dans ces écoles, il est question pour les enfants d'apprendre à lire, à écrire et à comprendre le français avant qu'on leur parle de religion. Le Père Bailleul quant à lui fonde une école à Moossou avec une trentaine d'élèves. Les premiers résultats de ces écoles poussent à créer une école à Dabou en 1896, dénommée école française. Un tel progrès ne laisse pas le gouverneur

indifférent : « En 1897, le gouverneur Marius Mouttet sollicite l'ouverture de nouvelles écoles à Assinie et Bonoua... » (G.E. Yao Bi, 2009 : 19). Le Père Bonhomme est désigné à ce niveau pour ouvrir l'école d'Assinie dans le Sanwi. Dix ans après l'installation de la mission, il n'y eut au total qu'une dizaine d'Eglises, dont celle d'Aboisso en 1905 dénommé Saint François Xavier (E. A. Djoro, 1989 : 30).

L'administration coloniale développe des services de base, tels que des écoles pour les enfants des colons et quelques écoles missionnaires pour les populations locales. Des hôpitaux ou dispensaires sont également établis, mais ils sont souvent destinés en priorité aux colons ²¹. Sous l'influence coloniale, de nouvelles pratiques sociales, économiques et religieuses se sont imposées. Pendant l'occupation coloniale française, Aboisso a fonctionné à la croisée des chemins entre la tradition et la modernité coloniale. Si les structures traditionnelles du Royaume Sanwi ont perduré, elles ont été considérablement affaiblies par l'administration coloniale française, qui a imposé ses propres lois et systèmes économiques. Aboisso s'est développée au niveau économique et urbaniste, mais au prix de l'exploitation des ressources locales et de la subordination politique du peuple Sanwi. Les résistances des populations locales ont reflété la volonté de préserver leur autonomie et leur mode de vie face à la domination coloniale.

Conclusion

En définitive, l'installation des colons français à Aboisso résulte d'un choix stratégique fondé sur sa position géographique privilégiée. Carrefour commercial entre les voies lagunaires, maritimes et terrestres, la ville offrait aux Européens un point d'ancrage idéal pour contrôler les échanges et préparer leur expansion vers l'intérieur du pays. Cette implantation ne saurait toutefois être comprise sans la contribution active du royaume sanwi, dont les alliances, l'hospitalité et la fourniture de ressources facilitèrent l'accueil et l'établissement des premiers postes coloniaux. Dans ce contexte, Aboisso joua un rôle central dès l'arrivée des colons : espace de contact et de négociation, elle devint rapidement un lieu stratégique pour l'organisation du pouvoir colonial et l'affirmation de l'influence française dans la région. Le fonctionnement instauré à cette période se traduit par la mise en place d'une administration embryonnaire, le contrôle croissant des échanges et l'exploitation progressive des ressources locales. Ainsi, l'exemple d'Aboisso illustre l'articulation entre stratégie coloniale et coopération locale, tout en marquant le début d'une reconfiguration durable des équilibres politiques, économiques et sociaux du Sanwi, dont les effets s'inscriront dans la longue durée de l'histoire coloniale ivoirienne. Cette recherche ouvre des perspectives comparatives sur les

²¹ Entretien avec M. Kotia Attia, Op. Cit.

capitales régionales ivoiriennes, permettant d'analyser les logiques spatiales et administratives de l'implantation du bâti colonial. Elle invite également à une lecture diachronique des transformations du tissu urbain depuis la période coloniale jusqu'à l'époque postcoloniale, tout en posant la question des enjeux contemporains de patrimonialisation et d'appropriation sociale de cet héritage architectural dans les villes régionales.

Références bibliographiques

Sources orales

N°	Nom et Prénoms	Statut / Fonction	Lieu	Date	Age	Thèmes abordés
01	BOSSOMBRA Felix	Adjoint au maire d'Aboisso	Aboisso	26/06/2024	59	Installation et administration coloniale
02	Eby Michel	Notable à la chefferie d'Aboisso	Aboisso	26/06/2024	64	Fonctionnement de l'administration coloniale et villageoise
03	Kotia Attia	Conseiller juridique du roi de Krindjabo	Aboisso	27/06/2024	67	Histoire du peuplement et installation coloniale française

Sources d'archives

Archives nationales de Côte d'Ivoire

Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE24 (3/3), 1903.

Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE24 (1/2), 1908 - 1912

Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 1EE24 (2/4), 1915

Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I), 2EE6 (2), 1887

Bibliographie

AHOUNOU Kadjo, 1985, Les différents exodes des populations Agni du sanwi vers la Gold Coast de 1900 à 1939, mémoire de maîtrise, Abidjan, UNACI, 138 p.

ANOUMA René Pierre, 2005, *Aux origines de la nation ivoirienne 1893-1946, volume I : Conquêtes coloniales et aménagements territoriaux 1893-1920*, Paris, l'Harmattan, 27 p.

AYEMOU Kadjomou Ferdinand, 2021, « La colonisation française du Sanwi : éléments caractéristiques et réactions de la population (1900-1943) », *Revue Gabonaise d'Histoire et Archéologie*, 2021, n°7, Vol.1, p.137-160.

BUREAU René, 1971, « Le prophète Harris et le Harrisme », *Annales de l'Université d'Abidjan*, série F3, Abidjan, p.65-137



DEA Lekpea Alexis, N'DOUFOU Yapi Thierry, 2022, « Les débuts de la mission catholique en Côte d'Ivoire : de l'appel des pères de la Société des missions africaines à l'action du prophète Harris (1895-1915) », *International Journal of History and Philosophical Research*, Vol.10, N°1, p.1-8.

DJORO Amos Ernest, 1989, *Harris et la chrétienté en Côte-d'Ivoire*, Abidjan, NEA, 60 p.

EKANZA Simon Pierre, 1974, « Aboisso, fille du commerce de traite », *Colloque interuniversitaire Ghana - Côte d'Ivoire (Bondoukou 4-9 janvier 1974)*, Abidjan, p.240-257.

GORJU Joseph, 1912, « La Côte-d'Ivoire chrétienne pendant la guerre », *les missions catholiques*, n°2531, p.577-580.

KIPRE Pierre, 1985, *Villes de Côte d'Ivoire de 1893-1940*, T.1 : *Fondation des villes coloniales*, Abidjan, NEA, 238 p.

KIPRE Pierre (dir.), 1987, *Mémorial de la Côte d'Ivoire, tome II : la Côte d'Ivoire coloniale*, 2e édition, Abidjan, Édition AMI, 303 p.

MOUËZY Henri, 1953, *Assinie et le royaume Krindjabo : histoire et coutumes*, 1^{ère} édition, Paris, Larose, 286 p.

YAO BI Gnagoran Ernest, 2009, *Côte-d'Ivoire : un siècle de catholicisme*, Abidjan, éditions CERAP, 175 p.

YAO Kouassi Bertin, 2000, *La décolonisation de la Côte d'Ivoire : 1930-1960*, thèse de doctorat 3e cycle, Université de Cocody, Abidjan, 508 p.